LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL CONSULTATIF— DATE DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN DISTRICT BILINGUE

['Français]

M. Gaétan Serré (Nickel Belt): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Le ministre a-t-il l'intention de donner suite, dans un avenir prochain, aux recommandations incluses dans le rapport du comité consultatif des districts bilingues, déposé à la Chambre hier et, dans l'affirmative, quand peut-on s'attendre à la création officielle d'un district bilingue au pays?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, le gouvernement a l'intention d'étudier de la façon la plus diligente et la plus attentive possible le rapport qui a été déposé à la Chambre, mais je voudrais faire remarquer à l'honorable député que le paragraphe 5 de l'article 13 se lit en partie ainsi:

Aucune proclamation... ne sera émise... pendant les 90 jours qui suivent le dépôt d'un exemplaire du rapport devant le Parlement en conformité de l'article 17.

Cela signifie que les premiers districts ne pourraient être proclamés en vertu de la loi avant le milieu ou la fin de l'été prochain.

LES POSTES

L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS AVEC LES ANCIENS EMPLOYÉS DE G. LAPALME INC.

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre

Depuis plus d'un an, les gars de Lapalme se promènent sur la colline parlementaire dans une atmosphère, je dirais, de frustration et d'humiliation. Le ministre a-t-il l'intention de régler, une fois pour toutes, ce conflit qui, à mes yeux, est devenu bien plus un problème social et humain qu'un simple conflit syndical?

Le ministre peut-il assurer la Chambre qu'il va prendre les dispositions nécessaires pour ouvrir de nouveau ce dossier et donner satisfaction aux familles de ces gens qui sont dans le besoin?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre suppléant des Communications): Monsieur l'Orateur, le dossier est toujours ouvert. A chaque occasion qui m'est donné, j'embauche un ou deux gars de Lapalme. J'en ai déjà 50 à mon service. En décembre dernier, j'ai fait une offre en vertu de laquelle à peu près tous les gars de Lapalme auraient été intégrés dans la Fonction publique, mais ils l'ont refusée. Ce n'est pas moi qui fais de la politique sur le dos des gars de Lapalme.

LA FONCTION PUBLIQUE

LA QUESTION DU RETRAIT DES DROITS DE NÉGOCIATION DE CERTAINS FONCTIONNAIRES

[Traduction]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, une question pour le président du Conseil du

Trésor. Vu l'inquiétude de plusieurs fonctionnaires, notamment ceux des catégories professionnelles, au sujet de la recommandation du comité Clyne, soit qu'un bon nombre de fonctionnaires soient soustraits aux négociations collectives, le président du Conseil du Trésor peut-il nous assurer que le gouvernement ne songe pas à y donner suite?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, cette question est à l'étude actuellement, comme la Chambre le sait sans doute, et fera je l'espère l'objet de recommandations particulières plus tard.

LES AÉROPORTS

COLLINGWOOD-LE PAVAGE DES PISTES

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Vu la nécessité impérieuse d'un service aérien dans la région de la baie Georgienne et l'état déplorable des pistes d'envol et d'atterrissage à Collingwood, le gouvernement est-il disposé à fournir l'aide voulue pour le revêtement des pistes dans les aéroports municipaux, notamment ceux qui servent constamment au trafic aérien?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je vais faire enquête sur la situation signalée par le député et voir si je puis être de quelque secours.

LES RESSOURCES NATURELLES

LES DROITS D'EXPLOITATION DES FONDS MARINS—LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, une question pour le secrétaire d'État. Vu l'intérêt concernant la propriété des droits miniers sous-marins notamment du littoral atlantique au Canada, le ministre nous dirait-il si on a gagné du terrain dans les négociations avec les provinces à ce sujet et, le cas échéant, si une mesure législative sera présentée à la Chambre d'ici la fin de la session?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme j'ai entendu la question, je crois pouvoir dire à la Chambre qu'il y a environ deux ans, le gouvernement fédéral a effectivement fait des propositions aux gouvernements provinciaux sur la gestion et la répartition des bénéfices ou revenus de l'exploitation des ressources minières sous-marines. Il y a eu depuis lors une longue série d'entretiens avec les provinces. Il y a eu progrès, mais il n'est que juste de dire que plusieurs provinces n'ont pas encore bien précisé leur attitude de ce côté. Nous ne pouvons donc présenter de mesure législative avant de connaître la décision définitive des provinces là-dessus.